

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE TERRITORIALE

#### Retour en arrière



2014-2015

Dernière révision de la planification stratégique territoriale



juil.-août 2020

Tournée de consultation des municipalités et des directions de la MRC



nov. 2020

Adoption des priorités d'intervention et des orientations

Nouvelle entente fiscale entre les MRC et le Gouvernement du Québec

avr. 2020

Présentation et priorisation des constats

oct. 2020

Adoption du plan d'action

**Août 2021** 

# Principes directeurs qui ont guidé la démarche

Concevoir un itinéraire à travers lequel tout le monde y trouvera son compte : **Se doter d'une vision commune mobilisatrice.** 

Prioriser, prioriser et prioriser (ou renoncer, renoncer, renoncer) : **On ne peut pas tout** faire donc se concentrer sur les projets importants qui répondent aux priorités ciblées. Il faut suivre le plan!

Avoir les moyens de nos ambitions : *Valider et ajuster les ressources en fonction des priorités d'intervention des 5 prochaines années.* 

Faire découvrir de nouvelles destinations incontournables pour les prochains voyages : Cibler les défis qui nous attendent, documenter les dossiers, tenir informés les municipalités et le conseil de la MRC pour bien planifier les prochaines destinations.

Assurer la collaboration et la communication entre le groupe et l'agence : **Discussion**, **écoute**, **respect**, **ouverture**.

#### Les incontournables

Répondre aux projets de développement des municipalités qui visent à améliorer le milieu de vie.

Tenir compte des projets de développement de nos mandataires et partenaires comme Développement économique Nouvelle-Beauce, Destination Beauce, la Table en développement social, etc.

Inclure les obligations de la MRC.

Assurer une cohérence entre les besoins du milieu, des municipalités et les services de la MRC.

# Présentation du plan d'action

OCCUPATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientations	Actions
Entreprendre la révision du schéma d'aménagement en débutant par les thèmes identifiés comme étant prioritaires.	Planifier un programme de travail pour la révision du schéma d'aménagement et moderniser nos outils en fonction des changements législatifs  Poursuivre la mise en œuvre de notre Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDTAF)
Identifier des pistes de solutions innovantes et durables pour soutenir la croissance des municipalités et répondre aux besoins des citoyens tout en respectant le cadre légal.	Consolider et pérenniser la ressource commune à l'urbanisme  Développer une expertise interne en matière de planification et d'innovation
Amorcer l'élaboration d'un plan de mobilité et de transport pour l'ensemble du territoire (collectif, actif, ferroviaire)	Fédérer les acteurs et les intervenants dans une planification du transport actif, collectif et de la mobilité (ADR)  Réévaluer nos partenariats en transport (ressources humaines et ressources financières)  Évaluer l'embauche d'une ressource interne pour la gestion du dossier transport en Nouvelle-Beauce (volet 4 FRR)  Participer activement au chantier transport animé par la Table en développement social

OFFRE DE SERVICES DE LA MRC

Orientations	Actions
Analyser les besoins communs et identifier les opportunités de collaborations intermunicipales et optimiser l'ensemble des ressources.	Répertorier les collaborations mises en place dans les autres territoires administratifs  Sonder les organisations municipales pour identifier les besoins en partage de ressources (ex.: informatique, comptabilité, habitation, archive, service d'approvisionnement, service de génie, service de sécurité incendie, etc.)  Organiser une rencontre d'échange entre les DG sur les opportunités de coopération intermunicipale
Établir des mécanismes de communication entre les municipalités et la MRC afin d'être mieux informés des projets à venir et en cours de réalisation de part et d'autre.	Mettre en place un outil de communication permettant à la MRC de connaître les projets en cours ou à venir dans les municipalités et vice versa

DÉVELOPPEMENT LOCAL, TERRITORIAL ET RÉGIONAL

Orientations	Actions
Appuyer les projets structurants qui améliorent la qualité du milieu de vie et qui répondent aux différents besoins des communautés locales.	Maintenir notre politique de soutien aux projets structurants  Réaliser une rencontre annuelle de réflexion et d'échange stratégique pour le développement territorial avec les élus, les dg et la MRC  Mettre en place un comité de suivi administratif de la réflexion stratégique pour l'utilisation annuelle du FRR volet 2
À l'aide du volet 3 du Fonds Régions et Ruralité, définir collectivement notre « Signature innovation » qui permettra le développement de créneaux distinctifs pour la MRC et l'ensemble des municipalités.	Démarrer le projet signature innovation en débutant par la phase de réflexion pour identifier notre créneau distinction (été-automne 2021)  Déposer notre demande de financement au MAMH pour notre projet distinction (hiver 2022)

DÉVELOPPEMENT LOCAL, TERRITORIAL ET RÉGIONAL (*LA SUITE*)

Orientations	Actions
Amorcer une réflexion sur ce qui nous définit culturellement et territorialement et voir le potentiel de développement.	Répertorier les initiatives culturelles régionales et les différentes opportunités pour soutenir le développement culturel sous toutes ses formes  Sensibiliser les élus aux différents volets de la culture afin de définir ce qui distingue notre territoire
Améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.	Accompagner les municipalités pour la mise en place des structures d'accueil et d'intégration municipale pour les personnes immigrantes (CJE)  Animer un comité de travail supralocal et participer à la table stratégique en immigration  Poursuivre la mise en œuvre des politiques familiales et des aînés  Participer activement aux chantiers de La table en développement social  Réviser et mettre en œuvre le plan de gestion des matières résiduelles  Réviser et mettre en œuvre le schéma de couverture de risques en sécurité incendie

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Orientations	Actions
Soutenir le développement touristique sur notre territoire.	Déléguer à Destination Beauce le mandat d'assurer la promotion du tourisme et des activités touristiques.
	Appuyer Destination Beauce et les promoteurs touristiques dans la mise en place d'attraits, d'événements et de services touristiques sur notre territoire

GOUVERNANCE ET GESTION ORGANISATIONNELLE

Orientations	Actions
Établir clairement les rôles et responsabilités des niveaux politique et administratif de la MRC.	Revoir l'accueil et l'intégration des nouveaux élus.  Développer un outil de référence pour soutenir les élus dans leur rôle et faciliter leur compréhension des services de la MRC.
Évaluer les aspects techniques des séances de conseil pouvant être améliorés et proposer au conseil des pistes de solutions.	Consulter les maires sur les sujets à prioriser en discussion, les moyens de diffuser l'information lors des séances de conseil et leurs champs d'intérêt au niveau du développement territorial pour les comités et les séances de conseil.  Revoir la présentation des sujets en fonction des dossiers priorisés.
Impliquer les directions municipales dans la réflexion des projets concernant leur organisation.	Consulter les dg sur les sujets à discuter et les moyens de diffuser l'information lors des rencontres bimensuelles.

PROMOTION ET SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ET À L'ENTREPRISE

Orientations	Actions
Assurer le développement économique du territoire	Déléguer à Développement économique Nouvelle-Beauce les responsabilités liées à la promotion et au soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise jusqu'à la fin de l'entente.